

Éditorial

Madame, Monsieur,
Chères et chers membres,

Le nouveau secrétariat vient de gérer pour la première fois l'une des tâches les plus importantes de notre association: la remise des vignettes de formation. Le contrôle et l'évaluation des événements annoncés, l'inscription de vos demandes de CP et l'envoi correspondant ont pris beaucoup de temps. Mais le logiciel de l'association a répondu à nos attentes. Je suis satisfait de la mise en œuvre, dans la mesure où je trouvais important que vous receviez vos vignettes de formation le plus tôt possible au mois de janvier. N'hésitez pas à me faire part de vos retours et suggestions.

Après ce premier succès, nous poursuivons notre action sans attendre: l'assemblée générale ayant lieu assez tôt dans l'année, les comptes annuels et la révision doivent se faire rapidement; il faut aussi rédiger les autres documents, mettre en place le programme des cours de la SSOO pour 2024 et, bien sûr, organiser les congrès. Mais actuellement, c'est surtout l'avenir de notre association qui nous occupe.

Fin novembre 2023, le comité de la SSOO a pris le temps de se retirer pour réfléchir à sa stratégie. Vous pourrez lire les premières informations à ce sujet sur la page de droite, et en prendre connaissance lors du congrès, en mars. La SSOO fait tout pour améliorer ses offres et être la plus utile possible à ses membres. Nous ne nous ennuierons pas en 2024! Et nous travaillons déjà à de passionnantes innovations pour le congrès 2025.

Meilleures salutations,
Yannik Laely, directeur du secrétariat

Flash



Réunion stratégique de la SSOO les 25 et 26 novembre 2023

Le comité directeur de la SSOO discute en trois petits groupes de la mise en œuvre possible des nouvelles orientations de la stratégie de l'association. Non représenté : la magnifique vue sur le lac de Sempach

Respect de l'obligation de formation

Plus des $\frac{3}{4}$ des membres actifs de la SSOO ont respecté l'obligation de formation (77,6%), soit plus de 10% en plus par rapport à l'année précédente. 52,2% ont obtenu 16 points ou plus, et bénéficieront donc l'année suivante du crédit maximum de cinq CP. Chapeau, belle performance!

Confirmation de participation aux workshops de la SSOO

Il est demandé aux membres de la SSOO, qui informent le secrétariat de leurs formations continues pour qu'elles soient prises en compte, de bien vouloir fournir un justificatif (dans l'idéal un diplôme, ou une attestation de présence). Mais jusqu'à maintenant, la SSOO n'a émis aucune attestation pour ses propres cours. Cela va changer: à partir de cette année, une attestation de présence sera remise à tous les participant-e-s aux workshops de la SSOO. Outre le nom de la personne participante, ce document indiquera l'intitulé du workshop, sa date, sa durée et le nombre de crédits SSOO auquel il donne droit.

Si vous participez à un workshop de la SSOO et qu'on vous remet une attestation, merci de bien vouloir nous donner votre avis! Le premier de cette année, intitulé «Optométrie begehrenswert machen» (rendre l'optométrie attrayante), animé par

Stefan Lahme, aura lieu à Zurich le 11 mars.

L'avenir de la SSOO

Le week-end des 25/26 novembre 2023, le comité de la SSOO et son secrétariat se sont retirés au lac de Sempach pour réfléchir à la stratégie de l'association. Cette rencontre a été animée par une spécialiste du développement de l'organisation (de la société BCP Business Consulting Partner, de Bâle). Les membres du comité ont discuté tout le dimanche des structures et des offres, des nouvelles opportunités et de ce qu'il fallait éliminer. Ces travaux ont été poursuivis en janvier, dans le cadre d'une séance d'une journée entière. Vous recevrez les premières informations à ce sujet lors du congrès mi-mars. En effet, nous avons encore beaucoup de travail avant de pouvoir communiquer largement et mettre nos réflexions en pratique.

Nouvel espace membres

Activez votre compte avec votre lien personnel. Dans le nouvel espace membre, vous pouvez gérer vos données, paramétrer leur publication, vérifier votre solde de CP et consulter les documents de l'association. Le secrétariat vous aidera si vous avez des problèmes ou si vous avez besoin d'un nouveau lien.

Actuel

Le salon opti 2024, à Munich

Le salon opti s'est tenu du 12 au 14 janvier à Munich. Après plusieurs années sans, ou avec des formes plus modestes, le salon opti a repris sa forme et son importance habituelles, avec exposants et visiteurs. Les nouveautés dans les secteurs des montures de lunettes, des appareils d'optométrie et des prestations, y ont été présentées. Mais ce sont les échanges entre personnes de toutes les facettes de la branche qui ont été au cœur de cet événement. Plusieurs membres du comité de la SSOO étaient sur place, pour établir de nouveaux contacts et approfondir les existants.



Recommandation de l'Oméd aux cantons

L'Association des pharmaciens cantonaux APC a fait une recommandation

aux cantons sur la question des médicaments en optométrie. Cette liste a été établie par un groupe de travail, constitué de membres de la SSOO, de l'AOR et d'OPTIQUESUISSE, et animé par Martin Kündig, membre du comité de la SSOO. Elle répond parfaitement aux besoins des optométristes suisses. Vous pouvez consulter ce document sur le site de l'APC, www.kantonsapothecker.ch, sous la rubrique «Listes».

Les cantons conservent la responsabilité de la mise en œuvre et de la diffusion des autorisations correspondantes. Ces procédures vont démarrer et seront accompagnées par le groupe de travail. L'APC est optimiste et pense que cette recommandation sera systématiquement appliquée.

SECO: une indication correcte des prix

Nous vous avons informés que le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) avait contrôlé l'indication des prix dans les magasins d'optométrie/d'optique. En décembre, le SECO a publié son rapport final et a attesté que la branche indiquait correctement les prix. Au total, 686 établissements ont été contrôlés dans 23 cantons (ainsi que 36 boutiques en ligne). La grande majorité (85%) des points de vente a appliqué correctement l'Ordonnance sur l'indication des prix (OIP). Les autorités de contrôle cantonales ont surtout constaté des défauts dans l'indication des prix de base des produits pour lentilles de contact, ainsi que dans l'indication du prix des prestations.

En 2024, c'est l'application de l'OIP par les épiceries qui sera vérifiée. On peut raisonnablement imaginer que les magasins d'optique ne seront plus contrôlés pour l'instant.

Congrès de l'OFSP sur les UV

L'OFSP organise le 25 avril une conférence sur la protection contre les UV. L'accent sera mis sur l'œil, l'importance des lunettes de soleil dans la protection solaire, etc. :

www.liguecancer.ch

Workshops / Dates

La SSOO est en train d'organiser les workshops 2024. De nouveaux séminaires en ligne sont notamment prévus.

Optometrie begehrenswert machen (D)

Lundi, 11.03.2024

Lieu: Zurich

4 crédits SSOO

Congrès de la SSOO 2024 avec assemblée générale (D / F)

Dimanche / lundi, 17 / 18.03.2024

Lieu: Kursaal à Berne

8 crédits SSOO, **traduction simultanée**

Das trockene Auge (D)

Lundi, 3.06.2024

Lieu: Schlieren

4 crédits SSOO

L'utilisation de la périmétrie dans le quotidien de l'opt... (F)

Dimanche, 9.06.24

Lieu: Olten

4 crédits SSOO

OPT-X.24 – Le congrès pour l'optométrie et l'optique (D / F)

Dimanche / lundi, 22 / 23.09.2024

Lieu: TRAFÖ Baden

6 crédits SSOO, **traduction simultanée**

Impressum

Secrétariat de la SSOO
Bahnhofstrasse 55,
Case postale
CH-5001 Aarau 1
Tél.: +41 62 836 20 41

info@ssoo.ch
www.ssoo.ch



Rédaction:
Yannik Laely

LENTILLES DE CONTACT Conseils d'utilisation

Guide pour remettre à vos
clientes et clients

Commandez votre exemplaire
(D/F/I) au secrétariat – prix
réduit pour les membres!

